



Approuvé par l'Agora le 29 septembre 2021

Avis officiel sur le projet de

PLAN ÉDUCATION AUX MÉDIAS

du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

INTRODUCTION

AXE 1 : FORMATION

- Chapitre 1.1
- Chapitre 1.2

AXE 2 : ADAPTATION DÉCRÉTALE

- Chapitre 2.2

AXE 3 : COMMUNICATION

- Chapitre 3.1
- Chapitre 3.2
- Chapitre 3.3
- Chapitre 3.4

AXE 4 : INITIATIVES

- Chapitre 4.1
- Chapitre 4.2

AXE TRANSVERSAL

CONCLUSION

INTRODUCTION



Le Forum des Jeunes, en tant que porte-parole officiel et instance d'avis des jeunes de 16 à 30 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles a été sollicité le 24 août 2021 par Madame la ministre Glatigny afin de rendre un avis officiel sur le projet de Plan Éducation aux médias du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le 27 avril 2020, le Forum des Jeunes, suite à une consultation auprès de plus de 1000 jeunes, émettait déjà un avis officiel d'initiative sur l'importance de l'éducation aux médias (EAM dans la suite de cet avis) dans le parcours scolaire ou académique des jeunes¹. On retrouve d'ailleurs plusieurs demandes de l'avis émis par le Forum des Jeunes dans la proposition de Plan du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Forum des Jeunes ne peut que s'en réjouir.

Dès lors, dans ce nouvel avis de 2021, le Forum des Jeunes commentera le plan en se basant essentiellement sur son avis de 2020.

D'emblée, il constate que ce plan est très ambitieux et brasse de nombreuses propositions très intéressantes pour la jeunesse notamment. Toutefois, le Forum des Jeunes s'interroge sur la concrétisation de ce plan. Il est primordial que toutes ces propositions variées et multiples, touchant à diverses compétences et nécessitant une coordination entre les divers services de la Fédération soient mises en pratique de façon coordonnée et puissent s'articuler de manière harmonieuse. Sinon, ces différentes mesures et actions, même appliquées, risquent de ne pas atteindre les objectifs visés.

Pour plus de lisibilité, Le Forum des Jeunes a choisi de commenter les différentes actions axe par axe pour développer et rendre son avis. Les actions qui ne nécessitent pas de commentaires ou de positions ne seront pas évoquées dans ce développement.

AXE 1 FORMATION

OFFRIR À TOUS LES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES UNE ÉDUCATION SOLIDE ET CRITIQUE AUX MÉDIAS ET AU DÉCODAGE DE L'INFORMATION

CHAPITRE 1.1 : INTÉGRATION (PROGRESSIVE) DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS DANS L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Le Forum des Jeunes se félicite que l'EAM soit intégrée dans l'enseignement obligatoire. Comme il est rappelé dans l'introduction de ce plan, suivant la consultation du Forum en 2019-2020, 95% des jeunes souhaitent être éduqué-e-s aux médias durant leur parcours scolaire et académique. Le projet de plan prévoit une intégration progressive de l'éducation aux médias dans l'enseignement obligatoire. À l'heure de la prolifération et de la place des médias dans le quotidien des jeunes, il est toutefois impératif d'introduire cette éducation dans tous les niveaux d'enseignement. Dès lors, attendre plusieurs années pour que l'éducation aux médias soit enseignée dans le secondaire ne paraît pas souhaitable, vu la forte demande des jeunes pour cet apport éducatif.

1. <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2020/05/Plaidoyer-EAM.pdf>



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS SOIT INTÉGRÉE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ET NON DE MANIÈRE PROGRESSIVE, DANS TOUTES LES ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE.

Dans l'action 1.1.1 de cet axe, on peut lire la volonté d'intégrer l'éducation aux médias dans la mise en œuvre du Pacte d'excellence notamment en y intégrant l'EAM de manière transversale, transdisciplinaire, dans ses différents chantiers, entre autres via le PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique), la FMTTN (formation manuelle, technique, technologique et numérique), l'EPC (éducation à la philosophie et la citoyenneté) de manière graduellement plus importante au fur et à mesure de l'avancement dans le parcours scolaire et de l'utilisation plus importante des médias.

Le Forum des Jeunes se réjouit que l'EAM soit intégrée dans le Pacte d'excellence. Toutefois, il s'interroge sur le fait que la transversalité et la transdisciplinarité s'axent surtout sur le PECA, la FMTTN et l'EPC. Les autres disciplines ne semblent pas être sollicitées de la même façon. Un cours d'EPC est donné durant 50 minutes par semaine. Comment imaginer qu'un-e professeur-e puisse aborder l'éducation aux médias de façon sérieuse dans le cadre de ses 50 minutes par semaine, alors que ce cours balaie déjà toute une série de thématiques philosophiques et citoyennes inscrites dans les référentiels et les programmes ?



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE LA TRANSVERSALITÉ ET LA TRANSDISCIPLINARITÉ SOIENT CLAIREMENT IDENTIFIÉES DANS TOUS LES COURS ET NE REPOSENT PAS SUR CERTAINES DISCIPLINES.

En outre, cette action 1.1.1 se limite à la formation IFC pour les enseignantes et enseignants de deux cours spécifiques : FMTTN et EPC. Le Forum des Jeunes dans son avis de 2020 réclamait une formation et un accompagnement des professeur-e-s de toutes les disciplines qui sont confronté-e-s au quotidien à divers médias et sont face à des élèves en demande de clés de décodage pour ces médias. Comment ces enseignantes et enseignants pourront-elles-ils répondre à cette demande sans formation IFC ? L'éducation aux médias n'est pas liée à certaines disciplines, mais est transversale et transdisciplinaire.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE LES FORMATIONS IFC EN EAM SOIENT ORGANISÉES À DESTINATION DES ENSEIGNANT·E·S DE TOUTES LES DISCIPLINES AVEC DES PROPOSITIONS D'EXPLOITATIONS PÉDAGOGIQUES CONCRÈTES POUR CHAQUE COURS AFIN D'ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'EAM AMBITIEUSE.

Dans le point 1.1.2, il est question d'actualiser les référentiels de compétences :

« Assurer et accentuer la présence de l'EAM dans tous les référentiels de compétences afin de donner la place incontournable que l'éducation aux médias doit avoir, de manière proportionnée en fonction des champs concernés. »

Pour le Forum des Jeunes, il est important effectivement d'actualiser ces référentiels dans toutes les disciplines. À titre d'exemple, actuellement le référentiel de français de l'Enseignement ordinaire Humanités professionnelles et techniques 2^{ème} et 3^{ème} degrés² laisse très peu de place à l'éducation aux médias. Comme dans d'autres référentiels de français ou d'autres disciplines, l'éducation aux médias n'y est pas explicitement mentionnée. En l'explicitant davantage, cela inciterait les enseignantes et les enseignants à aborder cette compétence transversale de façon systématique et approfondie.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE L'EAM SOIT IDENTIFIÉE DE FAÇON PLUS EXPLICITE DANS LES RÉFÉRENTIELS DE TOUTES LES DISCIPLINES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AFIN DE LUI ACCORDER L'IMPORTANCE QU'ELLE MÉRITE.

Le point 1.1.3 suggère d'intégrer un cours d'EAM dans les profils de formation de certains cursus de 7e professionnelle comme ceux des puéricultrices et puériculteurs, animatrices et animateurs.

Certes, il est important pour ces futur·e·s professionnel·le·s de l'éducation d'être initié·e·s à l'éducation aux médias. Mais les autres élèves ont également besoin de cette éducation. Que l'on soit dans une filière scientifique, littéraire, sociale ou qualifiante... on sera toujours confronté·e aux médias. Cette éducation doit être dispensée à toutes et tous les jeunes qui ont besoin d'outils dans ce monde de plus en plus médiatisé. À plus forte raison, si ces jeunes entreprennent des études supérieures, elles·ils pourront, par exemple, être appelé·e·s dans le futur à devenir des concepteur·trice·s de plateformes, applications... D'où l'importance de les éduquer aux médias.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE L'EAM SOIT INTÉGRÉE DANS LES CURSUS DES ÉLÈVES DE TOUTES LES FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE, SANS AUCUNE DISTINCTION.

Le point 1.1.4 « Former les enseignants de CPC (cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté) afin d'intégrer structurellement l'EAM » rejoint le postulat du point 1.1.1 que la responsabilité de l'EAM doit reposer sur les épaules des professeur·e·s de CPC. À nouveau, il est difficile, voire impossible, durant une leçon de 50 minutes par semaine, d'aborder l'EAM sans négliger les autres thématiques du cours. Il est, par ailleurs, à noter que ce cours de CPC ne concerne pas le réseau libre professionnel. Certain·e·s élèves ne pourront pas bénéficier de ce cours. À nouveau, l'éducation aux médias est transversale et ne doit pas reposer sur une ou deux disciplines.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE LES PROFESSEUR·E·S D'EPC NE SOIENT PAS LES SEUL·E·S À ÊTRE FORMÉ·E·S, MAIS QUE TOUT LE CORPS ENSEIGNANT AIT ACCÈS À CETTE FORMATION.

Le point 1.1.5 du plan a pour objectif d'impliquer les « délégués-référents numériques » (DRN) et les délégués aux contrats d'objectifs dans la politique d'EAM des écoles.

Le Forum des Jeunes encourage cette proposition, car plus nombreuses seront les personnes formées à l'EAM dans une école, plus la sensibilisation aura de chances de porter ses fruits.

L'action 1.1.7 prévoit également de *soutenir les formations en cours de carrière en établissant une veille des besoins de formation en éducation aux médias afin de sensibiliser et d'inciter les enseignantes et enseignants à participer davantage à ces formations.; en favorisant la collaboration d'opérateurs spécialisés en EAM à la formation des enseignants.*

Cette proposition est également encouragée par le Forum des Jeunes, car elle correspond à une recommandation émise dans son avis officiel de 2020. Le Forum attire l'attention sur ce point en soulignant qu'il faudra veiller à la qualité des formations et à une offre assez large pour répondre aux besoins des équipes pédagogiques.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE DE VEILLER À PROPOSER AUX ENSEIGNANTES ET AUX ENSEIGNANTS UNE OFFRE ASSEZ LARGE DE FORMATIONS EN EAM ET QUE CES FORMATIONS SOIENT DE QUALITÉ. EN RAISON DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CES FORMATIONS, IL NE FAUDRA PAS HÉSITER À FAIRE APPEL À DES STRUCTURES SPÉCIALISTES AU SEIN DU SECTEUR JEUNESSE DÉJÀ TRÈS EFFICACES ET COMPÉTENTES DANS CE DOMAINE.

L'action 1.1.8 suggère de former et d'informer les directrices et directeurs sur les possibilités d'EAM dans les écoles. Même si, in fine, ce sont les équipes enseignantes qui porteront les projets, il est toujours intéressant que les directions soient informées afin qu'elles impulsent et soutiennent une politique d'éducation aux médias au sein de leur établissement.

L'action 1.1.9 propose d'organiser une semaine annuelle de l'EAM dans les écoles et les lieux de formations de la jeunesse. Le Forum souligne que l'ensemble des thématiques suggérées ont toutes des connotations négatives. Or l'EAM doit aussi sensibiliser aux aspects positifs des médias. À titre d'exemple, dans la consultation du Forum de 2020, 65% des jeunes souhaitent une information sur les réseaux sociaux et leurs opportunités. En outre, si cette semaine sera sans aucun doute bénéfique pour encourager la valorisation de l'EAM au sein notamment des écoles, il est toutefois essentiel qu'elle soit en lien étroit avec l'éducation aux médias enseignée durant toute l'année dans les différents cours. Sinon, on risque de passer à côté de l'objectif.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE LA SEMAINE ANNUELLE DE L'EAM ABORDE NON SEULEMENT LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES MÉDIAS, MAIS AUSSI L'OPPORTUNITÉ DE CEUX-CI. LES ACTEURS DU SECTEUR JEUNESSE AURONT UN RÔLE À JOUER DURANT CETTE SEMAINE QUI DOIT RESTER EN LIEN ÉTROIT ET COORDONNÉ AVEC LES COURS DISPENSÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE.

CHAPITRE 1.2 : SOUTIEN À L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Forum des Jeunes soutient également l'action 1.2.1 : Former les enseignantes et enseignants-Intégrer l'EAM dans la réforme de la formation initiale des enseignants et dans les formations pédagogiques (agrégations, certificats...), notamment en articulation avec les didactiques de chaque discipline.

Comme pour les formations IFC, le Forum, dans son avis de 2020, demandait que les futur·e·s enseignant·e·s soient formé·e·s durant leur parcours académique afin de pouvoir répondre aux demandes de leurs jeunes élèves. Cependant, en dehors des formations IFC destinées aux titulaires de cours spécifiques, rien n'est prévu pour les enseignantes et enseignants, déjà en activité, qui n'auront pas pu bénéficier de cette réforme.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE TOUTES LES ENSEIGNANTES ET TOUS LES ENSEIGNANTS QUI N'AURONT PAS PU BÉNÉFICIER DE LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS PUISSENT AVOIR ACCÈS À UNE FORMATION DE QUALITÉ EN EAM.

Dans l'action 1.2.2, il est prévu d'adapter les tronc communs des formations liées aux médias dans l'enseignement supérieur en évaluant avec l'ARES la manière d'intégrer l'EAM dans les contenus minimaux de toutes les formations en communication et information, animation, assistance sociale, bibliothécaire-documentaliste, éducatrices et éducateurs et dans les écoles supérieures d'art, dans la mesure où ces métiers sont impliqués dans le développement de l'éducation aux médias.

Le Forum des Jeunes trouve tout à fait pertinent d'introduire l'EAM dans ces formations liées à la communication et à l'éducation. Dans son avis de 2020, celui-ci demandait que l'EAM ne s'arrête pas à la scolarité obligatoire, mais soit prolongée dans l'enseignement supérieur. Au 21ème siècle, tout·e jeune, quelle que soit son orientation d'études ou professionnelle, sera confronté·e aux médias et devra apprendre à les décoder. Il est donc primordial de former des citoyens responsables et critiques au travers de l'éducation aux médias **dans tous les cursus de l'enseignement supérieur et non pas dans certaines filières. Il est également important d'insister sur la qualité de la formation des enseignantes et des enseignants en EAM dans l'enseignement supérieur, car pour l'instant cette formation est très pauvre, voire inexistante.**



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUE TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR BÉNÉFICIENT D'UNE FORMATION EN EAM PENDANT LEUR CURSUS PAR DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS BIEN OU MIEUX FORMÉ·E·S.

AXE 2 ADAPTATION DÉCRÉTALE

ÉVALUER ET ACTUALISER LE DÉCRET PORTANT SUR LA CRÉATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS (CSEM) ET VOTÉ PAR LE PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE LE 5 JUIN 2008

CHAPITRE 2.2 : ÉVALUATION DES ACTIONS ET DES MOYENS BUDGÉTAIRES DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

L'action 2.2.1 propose d'évaluer les missions, actions et ressources du CSEM.

Cette évaluation serait sans doute l'occasion de redéfinir clairement ce qu'est l'éducation aux médias. En effet, la définition de l'article 1er, alinéa 1 du *décret portant création du Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias et assurant le développement d'initiatives et de moyens particuliers en la matière en Communauté française* décrit l'objectif de l'EAM, mais n'explique pas comment il faut l'atteindre. On ne voit pas vraiment ce qu'est l'EAM en termes de contenu. Il y a des assumptions qui sont faites sur ce qu'est l'EAM (harcèlement, stéréotypes de genre, discours de haine et de radicalisation, cinéma, journaux papiers,...), mais cela laisse vides des paysages théoriques et conceptuels du champ académique. Dans sa consultation de 2020, le Forum des Jeunes a constaté que les jeunes n'avaient pas du tout accès à la même formation durant leur parcours scolaire. À titre d'exemple, 62,29% des personnes interrogées n'ont jamais été sensibilisées aux jeux vidéo. Cela signifie que seulement un tiers des élèves a pu être éduqué à ce type de média. Une définition permettrait de verbaliser ce qu'est l'éducation aux médias et permettrait aux opérateurs et enseignants d'avoir une vision claire et commune de celle-ci.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE UNE CLARIFICATION DE LA DÉFINITION DE L'EAM POUR QUE TOUTES LES FORMATRICES ET TOUS LES FORMATEURS TRAVAILLENT DANS LA MÊME DIRECTION.

L'action 2.2.1 prévoit également d'évaluer et actualiser les missions, le fonctionnement et la subvention des centres de ressources. Cette action est prioritaire si l'on veut que l'éducation aux médias se développe, notamment dans les écoles. Dans son avis de 2020, le Forum des Jeunes plaide pour que des opérateurs externes viennent soutenir les enseignantes et enseignants pour l'éducation aux médias. Si l'on veut un véritable soutien, il faut actualiser les missions des centres de ressource, mais aussi revoir leur subvention. Il est aussi important de reconnaître davantage et de subventionner tous les opérateurs qui travaillent dans l'éducation aux médias.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE UNE ACTUALISATION DES MISSIONS DES CENTRES DE RESSOURCES ET UN MEILLEUR FINANCEMENT DE CEUX-CI AINSI QU'UNE RECONNAISSANCE DE DIVERS OPÉRATEURS EN EAM.

L'action 2.2.2 : *Renforcer les appels à projets scolaires* ne peut être qu'encouragée, car toute initiative visant à sensibiliser à l'éducation aux médias aidera à développer celle-ci dans les écoles.

L'action 2.2.5 : *Adapter l'opération « Ouvrir mon quotidien » à la réalité numérique de notre société* doit effectivement être soutenue. Les jeunes ont délaissé le papier et sont davantage attiré·e·s par le support numérique. En effet, dans la consultation du Forum de 2020, presque 9 jeunes sur 10 souhaitaient être sensibilisé·e·s à Internet. Ce qui confirme l'intérêt des jeunes pour ce média numérique. En sensibilisant les jeunes à la presse numérique qu'elles-ils ne lisent pas toujours, l'école pourra les amener à davantage se tourner vers celle-ci et à développer leur esprit critique. Il serait d'ailleurs intéressant dans le Journal de bord qui accompagne l'opération de développer plus avant les étapes qui précèdent la production de l'information afin que les élèves comprennent mieux le processus.



LE FORUM DES JEUNES ENCOURAGE L'ADAPTATION AU NUMÉRIQUE DE "OUVRIR MON QUOTIDIEN" ET À DÉVELOPPER LA PRÉSENTATION DES ÉTAPES ANTÉRIEURES À LA PRODUCTION DE L'INFORMATION.

L'action 2.2.6 recommande d'évaluer et d'actualiser l'opération « Journalistes en classe » et son budget. Effectivement, la venue de journalistes dans les classes parlant de thématiques actuelles telles que les fake news, l'interaction avec les réseaux sociaux..., éveillera sans aucun doute l'esprit critique des élèves. Ces sujets ont d'ailleurs été largement désignés par les jeunes, lors de la consultation de 2020, comme étant essentiels : les réseaux sociaux (87,49%), l'information, la désinformation, la manipulation (88,34%), mais aussi la réglementation et droits dans les médias(74%), les idéologies présentes dans les médias (74%).

L'évaluation et l'actualisation de l'opération « Ecran large » (action 2.2.7) est l'occasion d'attirer l'attention sur les difficultés de mobilité en Wallonie, notamment en milieu rural pour atteindre les cinémas. En effet, lors de la récolte de paroles "Être jeune en 2021", le Forum des Jeunes a constaté que les jeunes avaient énormément de difficultés de déplacement vers les centres urbains. Outre le temps que le déplacement peut prendre, cette mobilité a un coût non négligeable. Certains établissements ont la possibilité de réserver des transports en commun et d'autres sont obligés de louer un car. Ces déplacements ont un coût qui, au final, est répercuté sur les élèves. Certes cette opération est mise en place, en dehors de Bruxelles, dans des grandes et plus petites villes wallonnes, mais ne faudrait-il pas offrir aux écoles plus éloignées la possibilité d'accéder à ces séances en subventionnant le transport (SNCB, TEC, voire privé)?



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QU'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SOIT PORTÉE POUR LES ÉCOLES ÉLOIGNÉES DES LIEUX DE PROJECTION EN AIDANT FINANCIÈREMENT CES ÉCOLES OU EN NOUANT DES PARTENARIATS AVEC LES TRANSPORTS PUBLICS OU PRIVÉS AFIN QUE CHAQUE JEUNE SOIT TRAITÉ·E SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ DANS L'OPÉRATION "ÉCRAN LARGE".

AXE 3 : COMMUNICATION

COMMUNIQUER, VISIBILISER ET COORDONNER LES PROJETS, ACTRICES/ACTEURS ET ACTIONS EN ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET RENFORCER LES COLLABORATIONS

CHAPITRE 3.1 : RENFORCEMENT DES OUTILS ET DES PARTENAIRES DU CSEM

La proposition de l'action 3.1.1 : *Analyser la faisabilité de la création d'un guichet de réception et de financement de projets transversaux* est une idée très intéressante. En effet, rassembler les ressources dans ce guichet et les mettre à disposition des enseignant·e·s, animateur·trice·s... faciliteraient énormément l'accès aux outils et aux possibilités d'éducation aux médias pour celles-ci et ceux-ci.

En outre, soutenir et renforcer la visibilité des dispositifs particuliers existants dont les opérations « Ouvrir mon quotidien », « Journalistes en classe », « Ecran large sur tableau noir » et améliorer la visibilité des appels à projets pour les acteurs concernés, notamment par des campagnes de sensibilisation (action 3.1.2) semble important, car les enseignantes et enseignants n'ont pas toujours accès directement à cette information ou passent parfois à côté de celle-ci.

De même, la proposition d'initier ou de renforcer des campagnes de sensibilisation, de promotion de l'EAM notamment via la création de campagnes ciblées sur des thématiques particulières comme les *fake news*, le cyberharcèlement, le discours de haine ou les théories du complot à travers des médias comme la RTBF et à destination de publics ciblés(3.1.3.) répond parfaitement à l'attente des jeunes. Dans la consultation du Forum des Jeunes, près de 9 personnes sur 10 demandent à être informées sur le cyberharcèlement et sur la désinformation.

CHAPITRE 3.2 : RENFORCEMENT DES COLLABORATIONS ENTRE LES ACTEURS MÉDIATIQUES (PROFESSIONNELS) ET LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS (ET LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION)

Diffuser de manière plus efficace et répandue les productions de la RTBF en particulier avec le monde de l'enseignement, prévoir une plus grande accessibilité digitale des productions pour les enseignantes et enseignants (3.2.2) ne fera qu'accroître les ressources mises à disposition de celles-ci et de ceux-ci et leur permettra de développer l'éducation aux médias dans leur quotidien.

De même, comme proposé dans l'action 3.2.5, il faut outiller pédagogiquement les équipes éducatives en vue de faciliter leur appropriation des référentiels spécifiquement en ce qui concerne les compétences numériques et médiatiques via la production de nouveaux contenus dans le cadre d'une collaboration entre le CSEM et le SGNE.

CHAPITRE 3.3 : RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'EAM DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE

L'action 3.3.2 propose de créer un comité d'avis d'enfants autour de leurs pratiques médiatiques pour alimenter l'éducation aux médias sur les problèmes qu'ils rencontrent, sous le parrainage du délégué général aux droits de l'enfant et en collaboration avec l'OEJAJ afin de permettre aux enfants de pratiquer les médias et d'identifier leurs besoins de manière participative, encadré par des spécialistes de l'enfance et de l'EAM, entre autres dans l'esprit du *child rights impact assessment*. Une attention particulière sera portée vers les enfants précarisés, primo-arrivants ainsi que vers les enfants en situation de handicap.

Pour le Forum des Jeunes, Il serait également intéressant d'associer à cette démarche les parents, soucieux des pratiques médiatiques de leurs enfants.

Selon la Déclaration des droits de l'enfant, l'enfance se termine à 18 ans. Le Forum des Jeunes, en tant qu'organe d'avis officiel des jeunes de 16 à 30 ans, propose d'apporter son expertise à l'accompagnement de ce comité pour la tranche d'âge 16-18 ans.



LE FORUM DES JEUNES, EN TANT QU'ORGANE D'AVIS OFFICIEL DES 16-30 ANS, DEMANDE À POUVOIR ACCOMPAGNER CE COMITÉ D'AVIS D'ENFANTS.

CHAPITRE 3.4 : RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'EAM DANS LE SECTEUR DE LA JEUNESSE

L'action 3.4.5 propose de répertorier les actions, projets et outils d'éducation aux médias dans toutes les organisations, associations et autres institutions du secteur de la jeunesse.

De fait, il existe de nombreuses initiatives d'éducation aux médias dans le secteur jeunesse. Les répertorier permettrait de les faire connaître et de pouvoir, comme il est dit dans cette action 3.4.5, visualiser et cibler des thématiques sous-représentées, ainsi que des publics spécifiques dans le besoin, afin d'encourager le secteur à pallier ces manques si nécessaire.



LE FORUM DES JEUNES ENCOURAGE TOUTES LES INITIATIVES QUI VISENT À FAIRE CONNAÎTRE ET DIFFUSER LES PROJETS, LES OUTILS, LES RESSOURCES... DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS AFIN DE SOUTENIR LE SECTEUR JEUNESSE DANS L'EAM.

AXE 4 : INITIATIVES

DÉVELOPPER DES NOUVELLES INITIATIVES D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS RELATIVES AUX MÉDIAS NUMÉRIQUES ET AUX RÉSEAUX SOCIAUX

CHAPITRE 4.1 : DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUÉE EN EAM

Bien entendu, l'action 4.1.1 qui est d'initier et stimuler la mise en place d'études et de recherche concernant l'éducation aux médias doit être soutenue. Les thématiques citées dans cette action : genre et diversité, radicalisation, populisme... font partie des préoccupations de la jeunesse et du Forum des Jeunes et doivent être absolument identifiées afin de mettre en place des outils répondant à ces diverses problématiques.



LE FORUM DES JEUNES ENCOURAGE LA RECHERCHE EN EAM CONCERNANT LE GENRE ET LA DIVERSITÉ, LE RADICALISME, LE POPULISME... AFIN DE MIEUX APPRÉHENDER CETTE PROBLÉMATIQUE AVEC LES JEUNES.

CHAPITRE 4.2 : DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES INITIATIVES AUTOUR D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

La proposition de l'action 4.2.1 est de mettre en place une action annuelle contre le cyberharcèlement. Comme dit plus haut, dans la consultation du Forum, près de 9 jeunes sur 10 souhaitent être sensibilisé·e·s au cyberharcèlement. Toutefois le Forum des Jeunes attire l'attention sur le fait qu'une action annuelle n'est pas suffisante. En effet, si on s'en tient uniquement à cette action annuelle, on ne peut s'attendre à un impact d'envergure. Il faut accompagner cette action en mettant en place des outils, notamment au service des écoles, pour sensibiliser les jeunes de façon continue et non exceptionnellement.



LE FORUM DES JEUNES ENCOURAGE UNE ACTION ANNUELLE SUR LE CYBERHARCÈLEMENT, MAIS SOUHAITE QUE CELLE-CI SOIT ACCOMPAGNÉE D'OUTILS PERMETTANT DE SENSIBILISER LES JEUNES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

La création d'un rallye des médias de proximité (Médias de proximité) de l'action 4.2.5. doit être encouragée. En effet, montrer aux jeunes et à leurs enseignant-e-s la manière dont fonctionnent les médias de proximité et leurs relais avec les réseaux sociaux permettra à celles-ci et à ceux-ci de mieux appréhender le fonctionnement de ces médias. En même temps, il est important de former le corps enseignant à l'approche critique de ces médias.



LE FORUM DES JEUNES SOUTIEN UN RALLYE DES MÉDIAS EN INSISTANT SUR LA NÉCESSITÉ DE FORMER LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS À L'APPROCHE CRITIQUE DE CES MÉDIAS.

L'objectif de l'action 4.2.6 est de créer des formations parascolaires et extrascolaires à l'éducation aux usages numériques. Il est évident que l'éducation aux médias ne s'arrête pas à la sortie de l'école. Implémenter cette éducation après l'école permettrait de développer une meilleure sensibilisation. Il serait également intéressant d'inclure les parents dans ces formations pour établir des ponts. Les acteurs du secteur jeunesse pourront prendre une part importante dans ce processus de formation.



LE FORUM DES JEUNES ENCOURAGE LES FORMATIONS PARASCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES À L'ÉDUCATION AUX USAGES NUMÉRIQUES, EN Y INCLUANT LES PARENTS, GRÂCE AU SOUTIEN DES ACTEURS DU SECTEUR JEUNESSE.

L'objectif de l'action 4.2.7 est de créer des modules d'animation, des ressources et des outils innovants. Cette proposition permettra effectivement de rencontrer les enjeux liés à l'évolution rapide des usages numériques et ainsi de répondre aux besoins réels et actualisés des jeunes. Pour la création de ces outils, les acteurs du secteur jeunesse seront sans aucun doute des ressources indispensables au vu de leur expertise sur le terrain.



TOUTE CRÉATION D'OUTILS, DE FORMATIONS..., NOTAMMENT GRÂCE AU SECTEUR JEUNESSE, EST VIVEMENT ENCOURAGÉE PAR LE FORUM DES JEUNES.

Enfin, la dernière action de cet axe 4 propose d'orienter l'action des instances d'avis des jeunes autour de leurs pratiques numériques et des réseaux sociaux (4.2.4) en lançant un projet-pilote visant spécifiquement les enjeux liés aux pratiques numériques des jeunes et leur usage des réseaux sociaux qui visera à renforcer l'action et la place de la jeunesse et des instances de la jeunesse existantes autour de cet enjeu.

L'objectif et la teneur de ce projet-pilote ne sont pas très clairs. En quoi consiste exactement ce projet? En tant qu'instance d'avis officiel des jeunes de 16 à 30 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Forum semble particulièrement indiqué par cette action. Il demande que des précisions soient apportées à celle-ci.

Le Forum des Jeunes propose également d'examiner l'opportunité de mettre en place un comité des jeunes, comme pour les enfants(voir 3.3.2) qui permettrait de mieux cerner et accompagner les pratiques et les besoins des jeunes.



LE FORUM DES JEUNES DEMANDE QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR CE PROJET-PILOTE ET EN TANT QU'INSTANCE D'AVIS OFFICIEL DES JEUNES SE SENT PARTICULIÈREMENT CONCERNÉ PAR CETTE ACTION. LE FORUM DES JEUNES SUGGÈRE DE CRÉER UN CONSEIL DES JEUNES QUI SERAIT EN CORRÉLATION AVEC LE COMITÉ DES ENFANTS. LE FORUM DES JEUNES SERAIT DISPOSÉ À Y PRENDRE PART.

AXE TRANSVERSAL

LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Dans son avis officiel: plan transversal de transition écologique en Communauté française du 20 avril 2021³, le Forum des Jeunes demandait l'insertion d'une action concrète dans le plan relative à la réduction de l'empreinte numérique en Communauté française. Dès lors, le Forum des Jeunes, se réjouit de cette approche dans l'éducation aux médias et encourage vivement la sensibilisation à cette problématique.



LE FORUM DES JEUNES ENCOURAGE VIVEMENT LA SENSIBILISATION À LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE, VIA L'EAM, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

CONCLUSION

Ce plan est une opportunité incontestable pour les jeunes. Les mesures et actions visant à intégrer l'éducation aux médias dans le tronc commun doivent être encouragées. Mais elles devraient être étendues plus rapidement dans toutes les disciplines et à tous les niveaux de l'enseignement, y compris dans le supérieur. Une attention particulière devra être portée pour la formation initiale et continue de tout le corps enseignant.

L'implication des structures du secteur jeunesse est un véritable enjeu pour soutenir les différentes équipes pédagogiques dans leurs missions.

Le Forum des Jeunes encourage également toutes les initiatives visant à développer et renforcer la visibilité des outils et des projets en EAM.

La consultation des instances d'avis des jeunes permettrait de mieux cerner les besoins des jeunes en EAM. Le Forum des Jeunes en tant qu'instance d'avis officiel marque son enthousiasme et assure de sa disponibilité pour ce processus de consultation.

Enfin, le Forum des Jeunes attire l'attention sur la mise en place et la concrétisation de ce plan. Vu les nombreuses propositions annoncées, il est important qu'une collaboration étroite entre les cabinets ministériels et les différentes administrations soit activée. C'est la clé de la réussite de ce plan EAM.

3. <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2021/05/Avis-Plan-Transition-Ecologique-FWB-V2.pdf>



LE FORUM DES JEUNES ...



souhaite que l'éducation aux médias soit intégrée **le plus rapidement possible et de façon transversale** dans le parcours scolaire et académique de toute la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.



souhaite que **tout le corps enseignant puisse bénéficier d'une formation initiale et continue** en éducation aux médias en mobilisant, entre autres, les acteurs du secteur jeunesse.



souhaite que l'évaluation et l'actualisation du décret portant sur la création du CSEM **soit l'occasion de clarifier la définition de l'EAM, d'actualiser les missions des centres de ressources** et de mieux financer ceux-ci ainsi que de reconnaître davantage divers opérateurs en EAM, notamment du secteur jeunesse.



souhaite que toutes les initiatives visant à renforcer **la visibilité de tous les outils et de toutes les ressources** qui existent en EAM ainsi que toutes les collaborations possibles soient encouragées.



souhaite que la recherche en EAM concernant le genre et la diversité, le radicalisme, le populisme... soit encouragée et que toute action ponctuelle **soit prolongée par des outils pédagogiques exploitables tout au long de l'année.**



souhaite obtenir des **éclaircissements sur le contenu et l'objectif du projet-pilote** visant spécifiquement les enjeux liés aux pratiques numériques des jeunes et leur usage des réseaux sociaux. **Le Forum des Jeunes propose d'envisager la création d'un comité de jeunes**, où le Forum pourrait s'impliquer, qui prolongerait le comité des enfants.



souhaite que **l'impact du numérique et de ses usages sur la transition écologique soit également abordé et développé** dans l'éducation aux médias dès le plus jeune âge.



souhaite que, vu les nombreuses propositions annoncées pour la mise en place et la concrétisation de ce Plan, une **collaboration étroite et coordonnée entre les cabinets ministériels et les différentes administrations** soit réellement activée.